

**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE HUNTINGDON**

Procès-verbal d'une séance extraordinaire du Conseil de la Ville de Huntingdon du lundi 20 janvier 2020 à 19h00, en la salle du Conseil sise au 23 de la rue King, lieu ordinaire dudit Conseil et conformément à la *Loi sur les Cités et Villes*, sont présents le maire André Brunette et les conseillers Denis St-Cyr, Andrea Geary, Dominic Tremblay, Florent Ricard, Maurice Brossoit et Rémi Robidoux sous la présidence du maire.

Sont également présentes mesdames Johanne Hébert, directrice générale et Denyse Jeanneau, greffière.

Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum

Le quorum est constaté.

20-01-20-5197 **Il est proposé par madame Andrea Geary
Appuyé par monsieur Dominic Tremblay
Et résolu à l'unanimité:**

Que le maire André Brunette procède à l'ouverture de la séance extraordinaire du lundi 20 janvier 2020 à 19 h 02.

Adopté

Séance extraordinaire du lundi 20 janvier 2020, à 19h00, en la salle du Conseil sise au 23, rue King à Huntingdon.

ORDRE DU JOUR

- A) Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum;
- B) Adoption de l'ordre du jour;
- C) Adoption du budget 2020;
- D) Adoption du programme triennal d'immobilisation pour les années 2020-2021-2022;
- E) Période de questions;
- F) Levée de la séance.

Adoption de l'ordre du jour

20-01-20-5198 **Il est proposé par monsieur Denis St-Cyr
Appuyé par monsieur Remi Robidoux
Et résolu à l'unanimité:**

D'adopter l'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Huntingdon du lundi 20 janvier 2020 tel que présenté.

Adopté

Adoption du budget 2020

Considérant que les prévisions budgétaires de la Ville de Huntingdon pour l'exercice financier 2020 sont déposées devant le conseil municipal ;

Considérant que la procédure prévue à l'article 474.2 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., chapitre C-19) a été respectée ;

20-01-20-5199

**Il est proposé par monsieur Florent Ricard
Appuyé par monsieur Rémi Robidoux
Et résolu à l'unanimité :**

Que le conseil de la Ville de Huntingdon adopte, telles que présentées, les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2020, totalisant des revenus et des dépenses de 4 896 746 \$.

Adopté

Adoption du programme triennal d'immobilisation pour les années 2020-2021-2022

Considérant que le programme triennal d'immobilisations pour les années 2020, 2021 et 2022 est déposé devant le conseil municipal ;

Considérant que la procédure prévue à l'article 474.2 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., chapitre C-19) a été respectée ;

20-01-20-5200

**Il est proposé par monsieur Denis St-Cyr
Appuyé par monsieur Dominic Tremblay
Et résolu à l'unanimité :**

Que le conseil de la Ville de Huntingdon adopte le programme triennal d'immobilisations pour les années 2020, 2021 et 2022 tel que présenté.

Adopté

Période de questions du public

Aucune question.

Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé;

20-01-20-5201

**Il est proposé par monsieur Rémi Robidoux
Appuyé par monsieur Florent Ricard
Et résolu à l'unanimité :**

Que la séance soit levée à 19 h 05.

Adopté

André Brunette, Maire

Denyse Jeanneau, greffière